

Bâtiments
d'activités

avril 1999 - 40 F - numéro 26

SÉQUENCES BOIS

Extrait revue SEQUENCES BOIS

à destination du site bibliobois

En commande sur : www.cndb.org/boutique



Aire de service de la baie de Somme

■ Les équipements autoroutiers ne sont pas nécessairement voués à la banalité, comme le prouve l'aire de la baie de Somme où le bois joue un rôle majeur de transition entre civilisation automobile et milieu naturel.

ARCHITECTURE-PAYSAGE

L'ampleur du projet et les spécificités du plateau de Porthieu ont été mises à profit pour décliner en séquences progressives la perception des équipements depuis la voie d'accès de l'autoroute. La continuité entre le bâti et les espaces extérieurs est affirmée par l'inscription du bâtiment principal dans le prolongement d'un mail constitué de quatre rangées de frênes. Les poteaux en bois lamellé-collé du bâtiment sont alignés dans l'axe des troncs des arbres. Cette architecture-paysage transcende les exigences fonctionnelles du pro-



① Sous un vaste toit à structure en bois lamellé-collé prennent place tous les services de l'aire de repos.

② Face au paysage, le bâtiment s'ouvre sur une vaste terrasse en ipé qui se prolonge par un belvédère enveloppé d'une résille de mélèze.

gramme dans un lieu conçu comme un filtre entre l'autoroute et la baie de Somme, distante de 6 kilomètres.

A l'exception des pompes à essence, isolées pour des raisons de sécurité, tous les services (boutiques, restaurant, salle d'exposition, sanitaires, etc.) sont regroupés sous un unique grand toit débordant. Les accès techniques sont reportés à une extrémité du bâtiment alors que le hall d'entrée vitré ouvre une perspective infinie vers le paysage. Un belvédère cylindrique, enveloppé de lattes de bois à claire-voie cintrées en place, invite le voyageur à prendre la mesure du site dans une vision panoramique.

Cette architecture recèle de nombreuses références aux traditions locales : les mâts émergent du toit comme les



③ La partie supérieure des mâts émerge de la surtoiture en mélèze.

④ Le principe constructif adopté libère un grand espace ouvert et lumineux dans lequel sont librement agencées les différentes fonctions du programme.

pieux des bouchots à moules, les façades des volumes opaques (cuisine, sanitaires) sont habillées de galets, fréquents dans les constructions vernaculaires, et le plancher du déambulateur évoque les promenades en planches de certains villages côtiers.

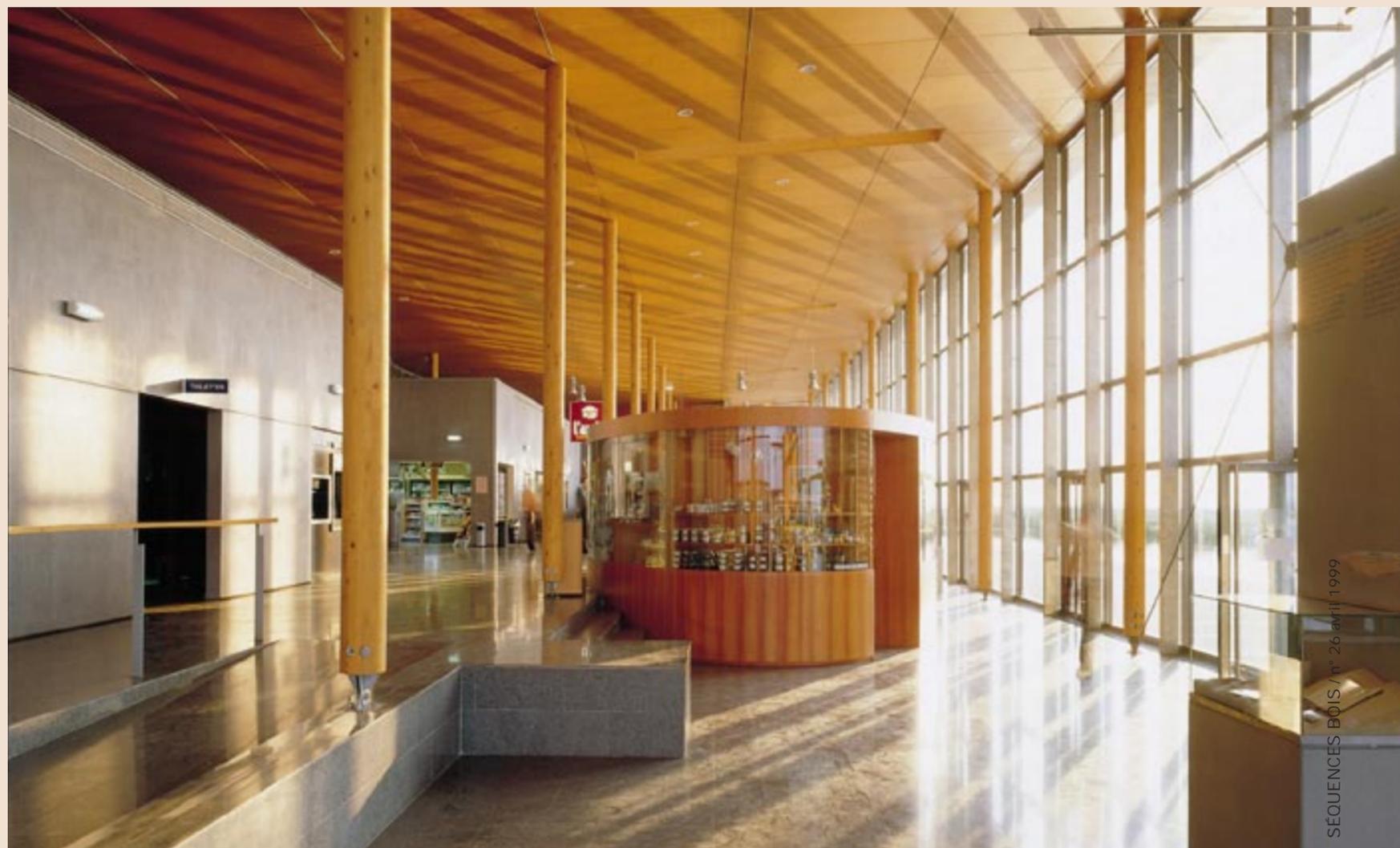
UNE HALTE APAISANTE

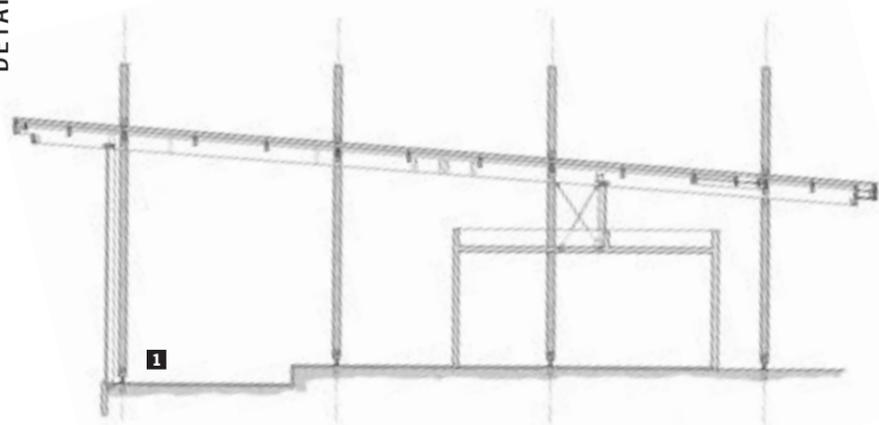
Dans ce contexte, le matériau bois sert d'intermédiaire entre l'univers de l'automobile et le milieu naturel. Plusieurs essences sont coordonnées dans une harmonie sereine. Les poteaux sont en lamellé-collé de mélèze à l'extérieur et d'épicéa teinté à l'intérieur, le plafond filant sur toute la surface est en contreplaqué d'okoumé tranché (panneaux Isoroy lisses ou absorbants acoustiques classés M1), les pontons et platelages en ipé rainuré. Une surtoiture en mélèze – cinquième façade visible du belvédère – flotte au-dessus des bacs en acier qu'elle protège des surchauffes. Tout concourt à faire oublier le caractère trivial de certaines fonctions (payer le plein d'essence, se restaurer rapidement) lors d'une halte apaisante, comme un bain dans l'atmosphère aquatique de la baie toute proche. ■

Architecte : Bruno Mader (75) / Maîtrise d'ouvrage : conseil général de la Somme et Sanef / Paysagiste : Pascale Hannetel / BET bois : Sylva Conseil (63) / Construction : 1998 / Entreprise bois : Mathis (67) / Lieu : autoroute A16, Sailly-Flibeacourt / Photos : Hervé Abbadie.



⑤ L'élanement des poteaux ronds en bois lamellé-collé et le porte-à-faux de l'auvent composent un bâtiment léger, comme posé dans le paysage.





MISE EN ŒUVRE

Structure en trompe-l'œil

AIRE DE LA BAIE DE SOMME

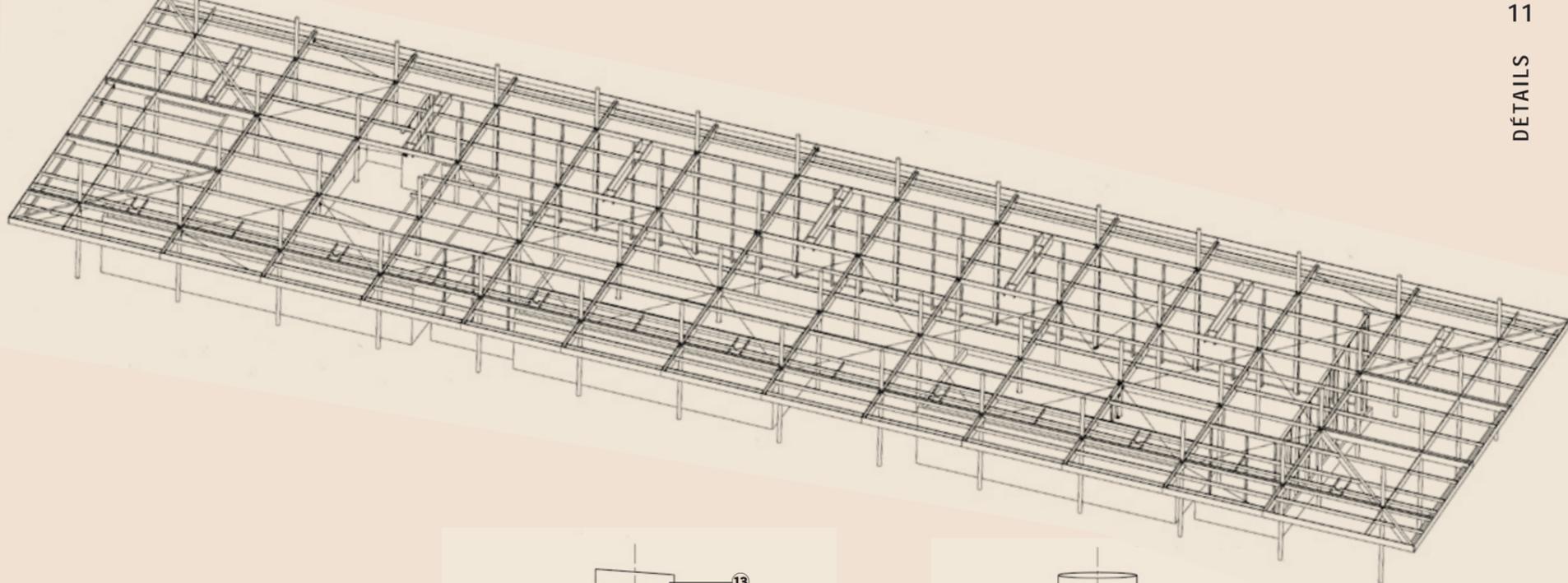
Les mâts émergents n'ont aucun rôle structurel puisqu'on est en présence d'une ossature poteaux-poutres traditionnelle. Le contreventement vertical est assuré par deux volumes en béton et par une unique croix de Saint-André formée de tirants en acier. Les poutres transversales moisées (section 65 x 479 mm) qui suivent la pente du toit (5 %) sont fixées en tête des poteaux (240 mm de diamètre) au moyen d'une platine en acier, alors que les éléments longitudinaux simples sont boulonnés sur des cornières. La partie supérieure des mâts est solidarisée à la charpente par une platine en acier tenue par des tiges filetées et collées.

Point fort de cette conception, les fonctions techniques sont ingénieusement dissimulées dans l'épaisseur de la toiture (chéneaux et descentes d'eaux pluviales) ou entre les blocs de béton et celle-ci (désenfumage, éclairage indirect du plafond en okoumé, petites croix de contreventement ponctuel). ■

1 Coupe transversale sur le bâtiment des services.

2 L'ancrage bas des poteaux est réalisé au moyen d'une embase métallique courante scellée dans un socle en béton.

3 Angle de la toiture inclinée d'où émerge la partie supérieure d'un mât.



Axonométrie de la structure porteuse et détails de la liaison poteaux-poutres

- 1** Ferrure d'ancrage préscellée.
- 2** Platine de fixation articulée, boulonnée sur la ferrure d'ancrage.
- 3** Poteau rond, bois lamellé-collé (Ø 240).
- 4** Arbalétrier moisant, bois lamellé-collé 2 x 65/479.
- 5** Panne en bois lamellé-collé 88/259, boulonnée sur sabot métallique.
- 6** Bac acier double peau, épaisseur 120 mm.
- 7** Lambourde en bois massif 38/85, fixée sur bac acier par des cavaliers métalliques.
- 8** Platelage en mélèze massif, épaisseur 25 mm.
- 9** Joint d'étanchéité type Pipéco.
- 10** Platine métallique de fixation des poteaux en toiture.
- 11** Tiges filetées (Ø 16) vissées et collées puis boulonnées sur platine.
- 12** Poteau rond, bois lamellé-collé (Ø 240).
- 13** Couverture zinc des têtes de poteau.

